

L'INTRODUCTION EN BOURSE

DISTRIBUTION

Kumulus Vape Une levée de fonds pour devenir le leader européen

Coté depuis mai 2019 sur Euronext Access (ex-marché libre), Kumulus Vape organise son transfert sur Euronext Growth (ex-Alternext), davantage réglementé. Cette entreprise créée en 2012 par Rémi Baert, son actuel PDG, est positionnée sur une activité encore très jeune : la cigarette électronique. Plus précisément, Kumulus Vape distribue, exclusivement via deux sites de commerce en ligne, pas moins de 7.000 références (e-liquides, cigarettes électroniques et accessoires) sous 300 marques, dont 6 marques propres. Ses clients sont des particuliers (BtoC), mais surtout des magasins spécialisés et des bureaux de tabac (BtoB, 84 % du chiffre d'affaires), les premiers étant plus rentables quand les seconds permettent de faire du volume.

Ce marché est en plein essor : d'après Xerfi, il représentera

49 milliards de dollars en 2024, contre 9 milliards en 2016. La France, troisième marché mondial, devrait totaliser cette année 1,2 milliard d'euros, soit plus du double de 2016, et tendre vers 1,3 milliard en 2023. Et pour cause, de nombreux fumeurs abandonnent la cigarette et deviennent des « vapoteurs », inhalant des e-liquides aux arômes de café, de citron, de fruits rouges ou de bubblegum, avec un taux plus ou moins élevé de nicotine. Une pratique qui serait 95 % moins nocive pour la santé que le tabac fumé.

UNE SOCIÉTÉ DÉJÀ RENTABLE

La concurrence est très fragmentée. Derrière un leader incontesté (Le Petit Vapoteur, plus de 80 millions d'euros de chiffre d'affaires), cinq acteurs réalisent près de 20 à 45 millions de revenus.

Pour sa part, Kumulus Vape a

multiplié par plus de deux son chiffre d'affaires en 2020, à 22,5 millions d'euros. La marge brute s'est comprimée à 19,8 %, contre 23,2 % un an plus tôt, sous l'effet d'une croissance des ventes BtoB plus forte que sur le segment BtoC. Mais la marge d'exploitation est passée en un an de 1,7 % à 5,1 %. Le résultat net est positif de 826 millions d'euros. « Notre ambition est d'être le champion de la vape en Europe d'ici à 2023-2024 », affirme Rémi Baert, ce qui passe notamment par des acquisitions, d'abord en France.

Un objectif qui justifie un appel au marché. Kumulus Vape a ainsi lancé une offre à prix ferme à 9,50 € par action, contre un dernier cours coté de 15 € après un emballement du titre ces dernières semaines. Il escompte un produit net lié à l'émission d'actions nouvelles de 2,6 millions d'euros. Les actionnaires historiques pourraient aussi céder des actions si l'opération est réalisée à 100 %.

— M. B.

INTRODUCTION EN BOURSE

● MARCHÉ DE COTATION

EURONEXT GROWTH

● PROCÉDURE

OFFRE À PRIX FERME (OPF) ET PLACEMENT GLOBAL

● ORDRES PRIORITAIRES

A1 DE 1 À 250 ACTIONS INCLUSES
A2 AU-DELÀ DE 250 ACTIONS

● PÉRIODE DE L'OPF

JUSQU'AU 26 MAI INCLUS
(20 HEURES PAR INTERNET)

● DÉBUT DES NÉGOCIATIONS

LE 1^{ER} JUIN

● PRIX

9,50 €

● MONTANT BRUT DU PLACEMENT*

5,45 M€

● BNPA 2020, 2021 (e), 2022 (e)*

0,33 ; 0,55 ; 0,77

● PER 2020, 2021 (e), 2022 (e)*

29 ; 17 ; 12

● FONDS PROPRES (après opération)

8,17 M€

● CAPITALISATION BOURSÈRE*

27 M€

● CODE MNÉMO (CODE ISIN)

ALVAP (FR0013419876)

*Si l'augmentation de capital est réalisée à 100 % avec clause d'extension (+ cession s'agissant du montant du placement).

NOTRE CONSEIL

● **SOUSCRIRE** : la société est déjà rentable. La concurrence est rude, mais le marché porteur, et la croissance future devrait permettre d'améliorer ses marges, notamment en optimisant la plateforme logistique. La structure financière est saine (trésorerie nette positive).